

**ÉVOLUTION ANNUELLE
DE L'EFFECTIF
EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET**

1 DÉFINITION

1 L'équivalent temps complet (ETC) sur une base annuelle est établi en fonction du
 2 nombre d'heures rémunérées dans l'année, compte tenu des heures de travail
 3 théoriques prévues aux conventions collectives ou aux contrats de travail de chaque
 4 groupe d'employés.

2 ÉVOLUTION DE L'ETC

TABLEAU 1
ÉVOLUTION DE L'ETC

	Réel 2012	D-2013-037 ajustée	Réel 2013	Écart Réel 2013	
				vs Réel 2012	vs D-2013-037 ajustée
Permanent	5 844	5 953	5 468	(376)	(485)
Temporaire	1 061	1 228	899	(162)	(329)
ETC Total	6 905	7 181	6 367	(538)	(814)
Ajustements organisationnels	(84)	(84)		84	84
ETC incluant l'effet des ajustements	6 821 ¹	7 097	6 367	(454)	(730)

¹ À des fins de comparabilité avec les données réelles au 31 décembre 2013, le nombre constaté au 31 décembre 2012 a été redressé des transferts effectués en 2013.

5 Tel que mentionné au dossier tarifaire R-3854-2013, à la pièce HQD-1, document 3, aux
 6 pages 6 et 7, les ajustements suivants ont été apportés à la structure organisationnelle
 7 en 2013 :

- 8 • transfert de la direction - Ressources Humaines du Distributeur vers la vice-
 9 présidence - Ressources humaines d'Hydro-Québec (-22 ETC) ;
- 10 • transfert de l'unité - Propriété immobilière vers la direction principale - Centre de
 11 services partagés du groupe - Équipement et services partagés d'Hydro-
 12 Québec (-20 ETC).

1 De plus, les ajustements suivants, effectués à la fin de l'année 2013, ont également été
2 apportés à la structure organisationnelle en 2013 :

- 3 • transfert d'effectifs liés aux activités transactionnelles des fonctions corporatives
4 effectuées chez le Distributeur vers la vice-présidence - Comptabilité et contrôle
5 (-40 ETC) ;
- 6 • transfert de l'activité reliée à l'électrification du transport collectif vers la
7 direction - Planification stratégique et électrification des transports du
8 groupe - Affaires corporatives et secrétariat général (-2 ETC).

9 Le Distributeur rappelle que ces transferts n'ont globalement aucun impact sur ses
10 coûts puisqu'une diminution de la masse salariale (et des autres coûts y afférents) est
11 compensée par une augmentation équivalente des charges de services partagés
12 facturées par ces unités.

13 Sur une base comparative, le nombre réel d'ETC en 2013 est de 454 inférieur au
14 nombre réel de 2012, alors qu'il est de 730 inférieur au nombre autorisé pour 2013. Le
15 tableau suivant présente les explications de ces écarts :

TABLEAU 2
ÉCARTS RÉEL 2013 / RÉEL 2012 ET D-2013-037 AJUSTÉE

	vs Réel 2012	vs D-2013-037 ajustée	
	En ETC	En ETC	En M\$
Variation des effectifs découlant des «Éléments spécifiques»	141	77	6,9
<i>Automatisation du réseau</i>	(8)	(14)	(1,3)
<i>Lecture à distance - Phase 1</i>	149	97	8,6
<i>Optimisation des systèmes clientèles (OSC)</i>	-	(6)	(0,4)
Variation des effectifs découlant des «Activités de base avec facteurs d'indexation particuliers»	10	(20)	(2,2)
<i>Stratégie pour la clientèle à faible revenu</i>	8	1	0,1
<i>Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)</i>	2	(21)	(2,3)
<i>Inspection et retraitement des poteaux de bois</i>	-	-	-
<i>Amélioration de la performance opérationnelle nette de la croissance</i>	(605)	(787)	(61,1)
TOTAL	(454)	(730)	(56,4)